

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – DAVYTOPIOL

---

### 1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations fournies par la société **DAVYTOPIOL**, sauf stipulation contractuelle particulière écrite et acceptée par les parties.

Toute commande ou contractualisation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

---

### 2. Prestations

DAVYTOPIOL accompagne ses clients dans les domaines suivants :

- **slide design, storytelling et harmonisation de supports de présentation,**
- conception, structuration et production de présentations (PowerPoint, Google Slides, Keynote),
- communication corporate, stratégique, financière et actionnariale,
- **abonnements de services**, pour les services proposés sous forme d'abonnement, les modalités spécifiques (durée, reconduction, résiliation, périmètre) sont définies dans l'accord-cadre ou le devis applicable. En cas de contradiction, les stipulations de l'accord spécifique prévalent.
- **formations professionnelles** (DAVYTOPIOL est **organisme de formation certifié Qualiopi**),
- **production de contenus visuels, audio-visuels et digitaux,**
- accompagnement des équipes de direction, marketing, communication et finance.

Le périmètre précis des prestations est défini dans les devis, bons de commande, contrats ou conventions signés entre les parties.

---

### 3. Devis et commandes

Les devis émis par DAVYTOPIOL sont valables pour une durée de trente (30) jours calendaires.

La commande est réputée ferme et définitive à compter de la validation écrite du devis, du contrat ou du bon de commande par le Client.

---

### 4. Conditions financières

Les prix sont exprimés en euros hors taxes.

Les modalités de facturation et de paiement sont précisées dans les documents contractuels applicables. Sauf stipulation contraire, les factures sont payables à trente (30) jours date de facture.

Tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- l'application de pénalités de retard conformément aux dispositions légales en vigueur,
  - l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement.
- 

### 5. Délais d'exécution

Les délais d'exécution sont communiqués à titre indicatif.

Ils dépendent notamment :

- de la complexité des prestations,
- de la réactivité du Client,
- de la fourniture des contenus et validations nécessaires.

DAVYTOPIOL ne saurait être tenue responsable d'un retard imputable au Client ou à un cas de force majeure.

---

## 6. Confidentialité

DAVYTOPIOL est tenue à une obligation stricte de confidentialité concernant l'ensemble des informations, documents et données portés à sa connaissance dans le cadre de l'exécution des prestations, conformément aux engagements contractuels applicables.

Cette obligation s'applique pendant toute la durée de la relation contractuelle et demeure en vigueur après sa cessation, dans les conditions prévues contractuellement.

---

## 7. Propriété intellectuelle

Le Client demeure propriétaire de l'ensemble des contenus, données et documents qu'il fournit à DAVYTOPIOL.

Sauf stipulation contraire, les livrables réalisés sont cédés au Client pour les usages définis contractuellement.

DAVYTOPIOL conserve la propriété de ses méthodes, savoir-faire, outils, process et méthodologies.

**Sauf demande écrite contraire du Client**, DAVYTOPIOL se réserve le droit d'utiliser tout ou partie des réalisations effectuées à des fins de **promotion de ses services** (références commerciales, études de cas, portfolio), dans le strict respect des obligations de confidentialité et sans divulgation d'informations sensibles, stratégiques ou non publiques.

---

## 8. Responsabilité

DAVYTOPIOL est tenue à une obligation de moyens.

Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas :

- d'erreurs ou d'insuffisances résultant des contenus fournis par le Client,
- de décisions prises par le Client sur la base des livrables,
- de préjudices indirects, commerciaux ou financiers.

En tout état de cause, la responsabilité de DAVYTOPIOL est strictement limitée au montant des sommes effectivement versées par le Client au titre de la prestation concernée.

---

## 9. Résiliation

Les modalités de résiliation sont définies dans les devis, contrats ou conventions applicables.

Les prestations engagées et réalisées à la date de résiliation restent dues.

---

## 10. Droit applicable – Jurisdiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au **droit français**.

Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution relève de la compétence exclusive des tribunaux de **Nanterre**.

Conditions Générales de Vente – Version 1.0 – Entrée en vigueur le 1er février 2026